LE RÔLE POLITIQUE ET RELIGIEUX DES ÉVÊQUES DE SARLAT DE 1519 A 1688

PAR

JEAN VALETTE

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

Sources: le fonds de l'évêché de Sarlat n'existe plus. L'étendue du diocèse, les paroisses qui le composent (environ 250); détermination de celles dont la collation appartient à l'évêque. Estimation approximative des revenus de l'évêché. Étude théorique du rôle politique et religieux d'un évêque aux xvie et xviie siècles: juridiction volontaire, gracieuse et contentieuse. Devoirs de l'évêque envers ses diocésains: résidence, visite, enseignement. Ce rôle politique et religieux forme le cadre de cette étude. Justification des dates extrêmes: 1519-1688.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

NOTICE BIOGRAPHIQUE DES ÉVÊQUES DE SARLAT.

Charles de Bonneval (9 septembre 1519-septembre 1527) est issu d'une famille limousine; parent de son prédécesseur, Armand de Gontaut-Biron. Guy d'Aydie (1528-1er avril 1529) était Périgourdin. Jean de Reilhac (avril-mai 1529-janvier 1530) appartenait à une grande famille d'officiers royaux; il semble avoir été, si l'on en croit Brantôme, soucieux d'enrichir ses neveux. Jacques de Larmandie (janvier 1530-18 novembre 1538). Nicolas de Gaddi (12 décembre 1533-juillet 1545), cardinal, parent de Catherine de Médicis, ami des papes ses contemporains, résida fort peu;

il se démit de son évêché en conservant certains bénéfices du diocèse. D'une remarquable intelligence, mais d'un caractère léger, il a suscité des jugements opposés. François de Senneterre (3 juillet 1546-1567), ancien moine de la Chaise-Dieu.

CHAPITRE II

LES ÉLECTIONS ÉPISCOPALES ET L'APPLICATION DU CONCORDAT.

Étude de la question avant et après 1516. Charles de Bonneval fut élu par le chapitre cathédral, très soucieux de conserver ses privilèges, ce qui entraîna des troubles en 1527-1528, car le roi revendiqua les siens. La question de l'élection, ou nomination de Guy d'Aydie, reste obscure. Il y eut sans doute élection, approbation du roi, et confirmation pontificale. En 1529, le candidat du roi, Jean de Reilhac, réussit à vaincre les oppositions du chapitre qui, finalement, s'inclina, mais prit sa revanche en 1530 en élisant, sans consulter le roi, Jacques de Larmandie, qui réussit à se faire sacrer. Ce fut le dernier évêque de France qui dut son siège épiscopal à l'élection. Nicolas de Gaddi ne rencontra, en effet, aucune opposition du chapitre, et il en fut de même lorsqu'il résigna en faveur de François de Senneterre, qui lui donna ses bénéfices en échange.

CHAPITRE III

RÔLE RELIGIEUX DES ÉVÊQUES DE SARLAT DE 1519 A 1568.

Le rôle religieux des évêques de Sarlat est mal connu et, de 1519 à 1533, dut être insignifiant, Armand de Gontaut-Biron s'étant réservé, en résignant, la collation de tous les bénéfices. En 1520, Charles de Bonneval réduisit à quatorze le nombre des membres du chapitre cathédral; en 1524, il donna des statuts à l'église d'Issigeac. Nicolas de Gaddi ne résida pas; il eut un coadjuteur, Jean Fabri, et un vicaire général, Antoine de Noailles. Il s'occupa néanmoins de son diocèse et obtint des papes divers privilèges: au sujet des collations, des visites... François de Senneterre est le premier évêque bien connu. Divers actes de cléricature. Il donna, le 6 décembre 1551, des statuts au chapitre de Montpazier; surtout il sécularisa le chapitre cathédral, jusqu'alors composé de moines bénédictins (16 février 1561, n. st.). Le protestantisme, apparu vers 1540, gagne de nombreux adhérents dans le diocèse vers 1560, ce qui nécessite les mesures prises le 25 mai 1561. Siège de Sarlat par les Huguenots en septembre 1562.

CHAPITRE IV

RÔLE POLITIQUE DES ÉVÊQUES DE SARLAT DE 1519 A 1568.

Le rôle politique des évêques est mal connu de 1519 à 1583. Nicolas de Gaddi, agent de la politique royale en Italie, a de nombreux rapports

avec le roi, dont il obtient des privilèges et des sommes d'argent. Partici pation de François de Senneterre aux États du Périgord.

CHAPITRE V

LES DÉCIMES.

La monarchie, en difficulté financière, fait appel de plus en plus au clergé. Le département de 1516 taxait le diocèse de Sarlat à 2.745 l. 12 s., l'évêque à 300 l. par décime. Peu de documents pour 1523, 1526, 1528. Nicolas de Gaddi tenta de résister : saisie de son temporel, levée en 1536, sur l'intervention personnelle du roi. Quelques résistances aussi en 1550. Le contrat de Poissy taxait le diocèse à 11.698 l., dont l'évêque payait le dixième, soit 1.200 l. environ. Ce chiffre ne semble pas avoir été suivi.

DEUXIÈME PARTIE LE RÈGNE DES SALIGNAC, 1568-1639

CHAPITRE PREMIER

VIE DES ÉVÊQUES.

François Ier de Salignac (14 octobre 1568-8 novembre 1577) occupa des postes importants à Bordeaux avant d'accéder à l'épiscopat : secrétaire des archevêques, vicaire général. Il fut député aux États généraux de 1560. Sa nomination, souhaitée de longue date par ses amis, pose des problèmes de chronologie. Il résigna son évêché en faveur de son neveu, Louis Ier de Salignac, en 1577, et mourut en août 1580. Louis Ier de Salignac (1577-6 février 1598), chanoine de Bordeaux, prit possession le 20 mai 1580. Son neveu, Louis II de Salignac (7 novembre 1602-22 mai 1639), lui succèda. Il effectua plusieurs voyages à Rome, où il fut sacré le 13 janvier 1613. Il eut par deux fois l'intention de se démettre : en 1613, en 1623. A cette date, il résigna même en faveur de Lancelot de Mulet, puis revint sur sa décision, d'où plusieurs procès au Grand Conseil, qui le condamna, et au Conseil privé, qui admit qu'un évêque démissionnaire pouvait annuler sa résignation, même si un nouvel évêque avait été nommé sur le vu de la résignation.

CHAPITRE II

RÔLE POLITIQUE DES ÉVÊQUES DE SARLAT DE 1567 A 1639.

Avant son élévation à l'épiscopat, François Ier de Salignac avait été mêlé à la vie politique; évêque de Sarlat, il continua. Il fut député à l'Assemblée générale du clergé de 1567. Après 1570, il demeura dans son

diocèse. Louis I^{er} de Salignac resta toujours très attaché à la royauté, qui apprécia son zèle et lui concéda des exemptions de décimes. Il se rallia à Henri IV dès l'abjuration de ce dernier, sans marchandage. Il prit une part active aux délibérations des États du Périgord en 1583, 1587, 1588. Député aux États de Blois de 1568, la paix revenue, il fut député à l'Assemblée générale de 1595 et y joua un certain rôle ; il fut membre de l'Assemblée des notables de 1596. Louis II de Salignac se désintéressa de la vie politique.

CHAPITRE III

LES DÉCIMES (1568-1639).

1568-1594. — Le diocèse est taxé à 8.357 l. 15 s. 11 d. Il y a des résistances. En février 1569, le temporel de l'évêque est saisi ; grâce au jeu des remises, l'évêque et son clergé réussissent à payer moins que leur taxe, car le diocèse souffre des guerres : 1574, 1576, 1577. Rien n'est payé en 1579. Remises en 1582. Diocèse ruiné, les protestants occupant les bénéfices, situation dramatique à partir de 1586. Dette énorme en 1594, qu'Henri IV remet lorsqu'il recouvre la province. Divers arrêts du Conseil : 26 avril 1596, 10 décembre 1603, qui déchargent le diocèse.

1594-1639. — Le calme est rétabli, mais encore des soulèvements (Croquants, Rohan), des calamités (grêles); d'où difficultés pour percevoir les décimes. A partir de 1620, tout est normal. Déplorable état du diocèse.

CHAPITRE IV

LES ALIÉNATIONS.

Premières aliénations en 1563. Le diocèse était taxé à 8.162 l. 10 s. Département non respecté, car le temporel de l'évêque fut amputé de 8.920 l. Pas de rachat. Début d'organisation diocésaine : une commission présidée par Pons de Salignac, vicaire général. Aliénation de 1568 : taxe du diocèse : 7.791 l.; taxe de l'évêque : 1.272 l. Vente organisée par les délégués royaux et les délégués de l'évêque. Ce dernier met en vente des rentes. La vente permet d'étudier les prix des denrées. Classes sociales des acheteurs : quinze nobles, dix bourgeois, un clerc. La quatrième aliénation (1574) n'est pas connue. Lors de la cinquième (1576), le diocèse fut taxé à 15.288 l., l'évêque à 468 l. Les ventes n'eurent lieu qu'après 1583, sous la responsabilité de l'évêque. Acheteurs : neuf nobles, huit bourgeois. La sixième aliénation (1586) amène un nouveau département : diocèse : 15.200 l.; évêque : 1.542 l. Louis Ier de Salignac vendit la seigneurie de La Roque-Gageac à son frère, Louis de Gaulejac, pour 5.500 l. Curieux acte de népotisme. Les évêques de Sarlat ont, en cette matière, donné l'exemple.

CHAPITRE V

RÔLE RELIGIEUX DES ÉVÊQUES DE SARLAT DE 1567 A 1639.

Les évêques de Sarlat et les protestants. — La question protestante est au premier plan pendant cette période, et les évêques, chefs spirituels du diocèse et seigneurs temporels, furent mêlés aux guerres de religion, surtout après 1572. Le 22 février 1574, Sarlat est pris, le vicaire général et plusieurs chanoines sont tués, la cathédrale saccagée. Le 2 mars 1575, François Ier de Salignac, réfugié à Issigeac, est fait prisonnier et doit payer 4.000 livres de rançon. Il ne réoccupa la ville qu'en juillet 1582. En 1587, le vicomte de Turenne voulut prendre Sarlat et, le 1er décembre, il mit le siège devant la ville; la défense, dirigée par Louis Ier de Salignac, fit avorter le projet. Mais Issigeac fut repris en 1589. On ne sait plus rien après cette date.

Les évêques, le clergé et les fidèles. — 1567-1598 : Le diocèse est ruiné matériellement et moralement. Le clergé rural ne peut plus subsister ; dix paroisses seulement ont des prêtres. En 1579, François Ier de Salignac demande au pape de mettre des réguliers dans les cures. Dévastation de nombreuses églises. Essais de réorganisation : le 15 juin 1578, un collège est créé à Sarlat, l'évêque remet la cure de Ferransac à l'établissement ; en 1584, Louis Ier de Salignac fonde le premier séminaire, qui dure dixhuit mois ; le même organise des missions de 1581 à 1583 ; la paix revenue, en 1594, il charge son vicaire général, Jean Tarde, d'effectuer une visite du diocèse ; en 1597, il en fait une lui-même. Louis Ier de Salignac au concile de Bordeaux de novembre 1582.

1598-1639 : Louis II de Salignac essaya de porter remède aux maux entrevus par son prédécesseur ; le 10 juin 1612, il installe à Sarlat un couvent de Récollets logés chez les Cordeliers, d'où procès ; les Récollets bâtissent une maison ; en 1621, Louis II crée un couvent de l'ordre de Sainte-Claire ; mais les religieuses de Notre-Dame, installées à Domme en 1630, se heurtèrent à l'hostilité de l'évêque et ne purent résider à Sarlat qu'après avoir surmonté de nombreuses difficultés, de 1631 à 1636. Des statuts synodaux furent donnés au diocèse en 1618.

Louis II de Salignac, suffragant de Bordeaux. — Les évêques de Sarlat sont en bons termes avec l'archevêque, sauf Louis II de Salignac qui refusa d'assister au concile de Bordeaux de 1624. Aussi fut-il sévèrement condamné par les Pères, poussés par le chapitre de Sarlat. Louis II de Salignac, accusé de laisser son diocèse en ruines, de vendre les cures ; son vicaire général, François du Laurent, est révoqué et le doyen, Jean Carbonnières de Jayac, nommé à sa place. Ni l'évêque ni le vicaire général n'acceptèrent la sentence et ils s'opposèrent à son application.

TROISIÈME PARTIE LES GRANDS ÉVÊQUES (1639-1688)

CHAPITRE PREMIER

VIE DES ÉVÊQUES (1639-1688).

Jean de Lingendes (14 juillet 1642-27 septembre 1647), d'une famille de robe du Bourbonnais, élève des Jésuites, était très instruit ; il fut mêlé à la vie politique dans le parti de Monsieur, puis dans celui de Richelieu ; aumônier, conseiller et prédicateur ordinaire du roi. Richelieu assure le paiement de ses bulles ; il résigne en 1647 et reçoit l'évêché de Mâcon en 1650 ; entre temps, il garde son titre d'évêque de Sarlat, ce qui entraîne des confusions sur la durée de son épiscopat.

Nicolas Sevin (2 mai 1648-septembre 1657) est l'ami de saint Vincent de Paul et d'Alain de Solminihac, qui est à l'origine de sa promotion; dès 1651, on parle de lui pour l'évêché de Cahors et, en septembre 1657, il est nommé coadjuteur de l'évêque de ce diocèse et doit quitter Sarlat.

François II de Salignac (12 avril 1659-11 mai 1688), docteur en droit canonique, doyen de Carennac, est le neveu de Louis II de Salignac; aumônier du roi en 1646, il est remarqué par Alain de Solminihac, qui le propose pour l'évêché de Sarlat; il fait, en 1659, une retraite à Saint-Sulpice; il a de multiples relations avec ses deux neveux : l'abbé de Fénelon et François, le futur archevêque de Cambrai, son filleul, en faveur de qui il résigna Carennac et à qui il fait obtenir le prieuré de Saint-Avit-Sénieur; c'est Fénelon qui sera son exécuteur testamentaire.

CHAPITRE II

RÔLE POLITIQUE DES ÉVÊQUES DE SARLAT DE 1639 A 1688.

Jean de Lingendes, lié à Richelieu, puis à Mazarin, joue un rôle politique important; il assiste, en 1639 et 1640, à plusieurs réunions particulières du clergé dociles à Richelieu; il désire un moment la charge de précepteur du roi; il prononce les oraisons funèbres de Richelieu et de Louis XIII; il assiste, en février 1645, à l'Assemblée provinciale de Bordeaux et, bien que non député, siège quelquefois à l'Assemblée générale de 1645.

Nicolas Sevin assiste aux deux réunions des États du Périgord de 1649 et 1651; il reste fidèle au roi sous la Fronde, mais n'empêche pas la prise de Sarlat en 1652; en 1658, à Paris, il se mêle à la cour.

François II de Salignac assiste aux Assemblées provinciales de 1660, 1670, 1675; il est aussi député à l'Assemblée générale de 1675; notons que ce ne fut pas Fénelon, mais son frère, l'abbé, qui fut député, en 1675,

à l'Assemblée provinciale. Pendant cette période, les décimes ne posent plus de problème. Le diocèse est taxé à 9.130 l. 6 s., payés régulièrement.

CHAPITRE III

LES ÉVÊQUES DE SARLAT ET LES PRÊTRES DE LEUR DIOCÈSE.

Rapports avec les Réguliers. — Jean de Lingendes crée un couvent de Récollets à Issigeac, le 14 avril 1644. Le couvent de Sarlat prospère. A partir de 1656, un conflit s'élève entre les religieux et l'évêque, au sujet de la discipline et des pouvoirs de l'ordinaire : d'où de multiples procès, tant au Parlement de Bordeaux qui soutient les Récollets qu'au Conseil privé qui appuie l'évêque et interdit au Parlement de s'occuper de l'affaire ; après une vaine tentative d'arbitrage de l'archevêque de Paris, on eut recours au Saint-Siège. Les Assemblées générales se sont intéressées à ce procès.

François II de Salignac reste en bons rapports avec l'ordre de Notre-Dame; il introduit les Dames de la Foi, en 1670, à Sarlat, puis à Bergerac (le 26 avril 1681). Il s'occupe aussi des ordres anciens.

Rapports avec le clergé séculier. — Jean de Lingendes réside à Sarlat en 1644; il réunit deux synodes diocésains. François II de Salignac est en conflit avec le Parlement de Bordeaux au sujet des visa; le procès est évoqué au Conseil privé, qui donne raison à l'évêque. Un différend entre le prélat et son chapitre est réglé par un arbitrage en 1680.

Création du séminaire de Sarlat. — François II de Salignac, soucieux de la formation des clercs, crée un séminaire en 1667, confié au curé de la ville; des bénéfices sont unis à l'établissement; en 1683, les prêtres de la Mission en prennent la direction, avec l'autorisation du roi.

CHAPITRE IV

LES ÉVÊQUES DE SARLAT ET LES FIDÈLES DE LEUR DIOCÈSE (1639-1688).

Les évêques et les protestants. — La question des protestants préoccupe les évêques, surtout François II de Salignac; existence de trente paroisses protestantes dans le diocèse en 1660; affaires d'Eymet et de Castelnaud des Milandes; le syndic veut interdire le culte réformé à Montbazillac, Cours de Piles, Castelnau, Montpazier (1668); à partir de 1671, démolition de temples: Montpazier (23 juin 1671), Eymet (19 septembre 1671), Issigeac (juillet 1672); abjurations de protestants de 1680 à 1685 à Bergerac, Montpazier, Issigeac; nouvelles démolitions de temples; en 1685, il y a 12.000 nouveaux convertis dans le diocèse; François II de Salignac entretient des missions pour assurer l'affermissement de leur foi.

Les évêques et les catholiques. La vie religieuse. — Jean de Lingendes entreprend une visite de son diocèse, de mai à octobre 1644; il prononce

de nombreux sermons; à Cadouin, il dresse un procès-verbal d'authenticité du Saint-Suaire; il ne néglige pas sa ville épiscopale où il se rend plusieurs fois. Nicolas Sevin condamne le jansénisme; il crée, en 1648, un hôpital général à Sarlat; il s'occupe de ses diocésains. La piété fait des progrès dans le diocèse. François II de Salignac édite un *Propre des Saints* du diocèse, veut remettre en honneur le culte de certains saints, en particulier saint Pierre Thomas. Grande mission à Sarlat en 1682; rôle important des confréries de Pénitents.

Jean de Lingendes prédicateur. — C'est un des grands orateurs sacrés de son temps, très prisé de ses contemporains; il fut l'auteur des oraisons funèbres de Richelieu et de Louis XIII; il est encore connu au xviiie siècle (Voltaire), puis tombe dans l'oubli. Catalogue de ses sermons, en particulier trois grands carêmes et deux petits carêmes prêchés devant la cour.

CHAPITRE V

FRANÇOIS II DE SALIGNAC ET LES CONSTRUCTIONS ÉPISCOPALES.

François II de Salignac est un grand bâtisseur. Il restaure, en 1674, le palais épiscopal de Sarlat, œuvre des xve et xvie siècles. Il fait aménager le jardin épiscopal, sans faire appel, comme on l'a cru, à Le Nôtre. Il termine la cathédrale, commencée en 1505 et restée inachevée, faute d'argent; vers 1550, seul le nouveau chœur est construit; la voûte du chœur est de 1682, la nef de 1683 à 1685; néanmoins, la cathédrale est de style gothique. En 1688, grâce à l'effort des différents évêques, le diocèse est définitivement organisé.

CONCLUSION

PIÈCES ANNEXES

PIÈCES JUSTIFICATIVES

CARTES, PLANS ET PHOTOGRAPHIES

INDEX